

Compte rendu de la séance du 08 novembre 2018

Le 08 novembre 2018 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni suite à la convocation en date du 28 octobre 2018 sous la présidence de M. de PLASSE Philippe, Maire.

Présent : Philippe DE PLASSE, Bertrand DURANEL, Claude LAGACHE, Tanguy DUCAMPS, Nathalie DUCROCQ, Patrick DUPONT, Josette LELOIR, Jeanne-Marie REMONT, David SENECHAL

Absents :

Secrétaire(s) de la séance: Bertrand DURANEL

Ordre du jour:

- Décisions modificatives

DECISION MODIFICATIVE N°8 - OUVERTURE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES (DE 2018 018)

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée qu'il a été décidé lors d'une commission de travaux de réaliser des travaux d'assainissement dans le Chemin du Bois du Pré. L'entreprise DUFFROY a réalisé un devis s'élevant à 2 368.30 € hors taxes (2 841.96 € TTC). Ces travaux n'ayant pas été prévus au Budget Primitif 2018 il est proposé de procéder à une ouverture de crédits supplémentaires au compte 21538« Autres réseaux » pour un montant de 2 842 €. Monsieur le Président demande donc à l'assemblée de bien vouloir en discuter puis d'en délibérer.

Le conseil municipal entendu l'exposé du Président et à l'unanimité des membres présents décide de procéder à l'ouverture de crédits suivantes :

DESIGNATION DES ARTICLES		DEPENSES	RECETTES
N°	INTITULE		
INVESTISSEMENT			
21538	Autres réseaux	2 842 €	

DECISION MODIFICATIVE N° 9 - OUVERTURE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES (DE 2018 019)

La séance ouverte, Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée que lors du vote du budget primitif 2018, les crédits budgétaires au remboursement des frais de secrétariat et de la Brigade Verte, service mis à disposition par la

Communauté de Communes du Ternois. Aussi il faudrait prévoir une ouverture de crédits supplémentaires de 1 300 € au compte 6216 " Personnel affecté au GFP et rattachement.

Monsieur le Président demande donc à l'assemblée de bien vouloir en discuter puis d'en délibérer.

Le conseil municipal entendu l'exposé du Président et à l'unanimité des membres présents décide de procéder à l'ouverture de crédits suivantes :

DESIGNATION DES ARTICLES		DEPENSES	RECETTES
N°	INTITULE		
FONCTIONNEMENT			
6216	Personnel affecté au GFP et rattachement	1 300 €	